

# POLITIQUE D'ANNULATION, REMBOURSEMENT ET PAIEMENT



## Session complète

- Il est possible de demander une annulation / un remboursement de l'inscription à une session de yoga avant le premier cours de celle-ci
- Une fois la session débutée, aucun remboursement ne sera effectué
- les élèves sont responsables d'assurer leur disponibilité à / aux heure(s) choisie(s) dans leur inscription. Toute annulation de présence hebdomadaire doit être communiquée 24h avant le début du cours, si d'autres plages horaires sont disponibles, une reprise du cours manqué sera possible.
- Un avis médical valide peut permettre un remboursement ou un crédit de session, en cas de blessure ou changement de condition physique ne permettant pas la pratique du yoga
- toute demande de remboursement doit être communiquée par écrit au [kdyoga108@gmail.com](mailto:kdyoga108@gmail.com) pour être traitée. Le traitement des demandes se fait dans une durée de 30 jours.

## Cours individuels

- Toute annulation de présence à un cours individuel doit être communiquée au moins 24h à l'avance. Passé ces délais, la participation sera considérée comme faite et payable à KD YOGA
- Les inscriptions pour des sessions complètes ont priorité sur l'achat de cours individuels, il est donc possible que certaines plages horaires ne soient pas disponibles pour les cours à la pièce.

## Cours payés à l'avance

- les banques de cours dont les frais acquittés à l'avance doivent être utilisés à l'intérieur des dates de la présente session. Advenant le cas où ils n'ont pas été utilisés par l'élève, le crédit de cours sera considéré comme utilisé suite à la date de la fin de la session.
- Les cours payés à l'avance ne sont pas remboursables ni transférables

## Activités spéciales

- Toute annulation d'une participation à une activité hors du calendrier régulier devra être faite au moins 48h à l'avance, advenant le cas où ce délai n'est pas respecté, l'activité sera considérée comme faite et payable à KD YOGA

## Paiements

- Seul les paiements par virement Interac en argent comptant ou par chèque sont acceptés
- Les paiements doivent être reçus avant le début de la session ou de la pratique visée